

## 13 JUILLET 2021

Séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Jacques-le-Mineur, Mairie des Jardins de Nequevins, tenue le mardi 13 juillet 2021

Madame Isabelle Asselin, agée comme secrétaire-trésorière.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Louis Gosselin, Secrétaire, informe l'assemblée que la séance ordinaire est ouverte à 19H21.

### 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET PRÉSENCE DES MEMBRES

Étaient présents les membres du conseil suivants :

- Monsieur Alain Lavigne, au poste no 2
- Madame Marie-Eve Bouché au poste no 3
- Monsieur Marc Lacroix, au poste no 5

Étaient absents les membres du conseil suivants :

- Monsieur Raymond Levesque, au poste no 1
- Monsieur Alexandre Drouot au poste no 4
- Monsieur François Leblond, au poste no 6

### 2. ORDRE DU JOUR

#### 2.1. Adoption de l'ordre du jour

#### Résolution 2021-07-181 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Marie-Eve Bouché, appuyé par monsieur Marc Lacroix et madame ISABELLE ASSELIN, en tant que secrétaire présente, d'adopter l'ordre du jour tel que remis aux membres et présentés ci-dessous.

est **ACCEPTÉE** : ou

2021-07-181

### ORDRE DU JOUR

#### 0 ORDRE ET AFFAIRES JUMÉLÉES

- 0.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2021
- 0.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 juin 2021
- 0.3 Adoption de la procédure pour le traitement des plaintes formées dans le cadre de l'adjonction ou de l'abandon d'un terrain
- 0.4 Vote du projet de règlement numéro 100-2021 abrogeant et remplaçant le règlement numéro 2004-030 sur la désignation de certains pouvoirs d'autorité des résidents
- 0.5 Adoption du second projet de règlement numéro 1004-2021 modifiant le règlement de zonage numéro 1000-0010 sur les usages résidentiels autorisés dans le zone R-03
- 0.6 Adoption du règlement numéro 1200-2021 modifiant le règlement de zonage numéro 1000-0010 sur les usages résidentiels autorisés dans le zone R-03
- 0.7 Adoption du règlement numéro 000-0011 modifiant le règlement numéro 1000-0010 sur le plan d'urbanisme et les dispositions relatives aux permis particuliers
- 0.8 Adoption du règlement numéro 0001-2021 modifiant le règlement numéro 0000-0010 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'abandon d'un immeuble privé (MCC)
- 0.9 Adoption du règlement numéro 000-0014 abrogeant et remplaçant le règlement 0014-010 sur l'utilisation de l'eau potable